

Budget 2023

Chiffres et explications

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le Conseil municipal a voté – par 15 oui, 6 non et 2 abstentions – le budget 2023 de la Commune de Bernex. Celui-ci présente CHF 39'380'892 aux revenus et CHF 42'365'892 aux charges, laissant apparaître un déficit de CHF 2'985'000.–. Comme ces dernières années, le processus d'élaboration de ce budget s'est déroulé de manière constructive, l'ensemble des commissions spécifiques ayant validé leur budget respectif et la commission des finances le budget global.

Compte tenu de l'ouverture de la crèche de St-Mathieu à l'automne 2023, des importants investissements à réaliser (rénovations des écoles et réaménagement des rues de Bernex, notamment) et de la stagnation des recettes fiscales, le Conseil administratif n'a eu d'autre choix que de présenter une nouvelle fois un budget déficitaire. Cela étant, alors que le budget prévoyait une perte en 2020 et 2021, les comptes ont finalement été bénéficiaires, signe que le Conseil administratif et les services de l'administration communale maîtrisent les charges de fonctionnement.

Les revenus

La création de 300 logements dans le quartier de St-Mathieu et l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire de la Commune généreront une augmentation des recettes fiscales de plus de 10% et une augmentation des taxes de plus de 15%. Ces revenus supplémentaires compenseront ainsi

la péréquation (toujours très volatile) revue à la baisse en cette année 2023 (-6% par rapport à 2022).

Les charges

L'importante augmentation des frais de personnel constatée par rapport au budget 2022 (+15%) provient à la fois des nouveaux postes liés à l'ouverture de la crèche de St-Mathieu (17.8 équivalent temps plein) ainsi que des postes créés au sein de l'administration (4.3 équivalent temps plein), afin que celle-ci puisse faire face aux au développement futur de la Commune. Pour limiter les impacts sur le budget, l'indexation des salaires a été fixée à 2%. Les biens, services et autres charges d'exploitation augmentent principalement en raison du retour de l'inflation – du coût de l'énergie et des consommables en particulier – et des honoraires en lien avec les grands projets de la Commune.

La diminution des amortissements (-2% par rapport à 2022) est liée à la volonté affichée par le Conseil administratif de présenter un programme d'investissement plus réaliste (-10% par rapport à 2022).

Quant aux charges de transfert, leur augmentation (+6%) provient des participations que nous avons reçues notamment des organismes suivants: Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), Centre intercommunal de voirie (CIV) et Service intercommunal d'informatique (SIACG). Le budget

2023 tient bien évidemment compte de l'augmentation des taux d'intérêt constatée depuis le printemps 2022, raison pour laquelle les charges financières augmentent de 35% par rapport au budget 2022.

Les investissements

La crèche de St-Mathieu, les pavillons scolaires de Luchepelet ainsi que les frais d'étude concernant les futurs équipements prévus sur La Goutte représentent à eux seuls plus de 75% des investissements nets planifiés par la Commune en 2023 (13 millions de francs au total). Afin de contenir les intérêts financiers et les amortissements qui en découleraient, le Conseil administratif a effectué un important travail dans la planification des investissements prévisionnels en recalibrant l'enveloppe globale pour ces quatre prochaines années.

La dette

Pour pouvoir financer tous les investissements prévus en 2023, et compte tenu d'un autofinancement de près de 2 millions de francs prévu en 2023, la Commune devra recourir à de nouveaux emprunts à hauteur de 11 millions l'an prochain, raison pour laquelle la dette publique dépassera à nouveau le seuil des 20 millions de francs.

Plan financier quadriennal

Compte tenu du déficit planifié sur cet exercice 2023, le Conseil administratif a déjà pris les mesures nécessaires afin que la Commune retrouve l'équilibre financier d'ici 2026.